**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

**Band:** 79 (1928)

Heft: 11

Rubrik: Affaires de la Société

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

# Rapport du Comité permanent sur l'exercice 1927/28.

Présenté par son président, M. Graf, inspecteur forestier cantonal, à St-Gall, à l'assemblée générale du 9 septembre 1928, à Bellinzone.

## Messieurs,

Conformément aux statuts, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport du comité permanent sur sa gestion pendant l'exercice écoulé.

J'ai d'abord le plaisir de constater le fait que le nombre de nos sociétaires, malgré onze décès, a augmenté. Il est passé de 376 à 385, dont sept membres d'honneur et 378 membres ordinaires, le nombre des sociétaires étrangers étant de dix. Je saisis l'occasion pour vous prier de vouloir bien recruter de nouveaux sociétaires, tout particulièrement parmi les personnes que les questions forestières intéressent.

La mort a été peu clémente à notre société et nous a ravi pas moins de onze sociétaires durant l'année écoulée.

Le 16 février 1927 est décédé M. J.-H. Meyer, ancien député au Grand conseil et président de corporation, à Zollikon, dans le canton de Zurich. Le défunt, un ami enthousiaste de la forêt, faisait partie de notre société depuis bientôt cinquante ans. C'était un de nos plus vieux et de nos plus fidèles sociétaires, lequel, pendant bien longtemps, a assisté régulièrement à nos réunions. Il laissera le souvenir d'un homme vraiment bon et désintéressé, d'un sincère ami des forestiers.

Le 19 juillet 1927 est mort M. Joseph Helg, ancien inspecteur des forêts, à Delémont, après une activité de 40 ans comme inspecteur forestier de l'arrondissement de Delémont. Excellent praticien, connaissant fort bien les gens avec lesquels il avait à faire, il peut compter à son actif de fort beaux résultats dans les forêts dont il eut la garde.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1927, une fin rapide nous a ravi, en pleine activité, M. Nigst, inspecteur forestier d'arrondissement à Kehrsatz, dans le canton de Berne. M. Nigst a été à la tête du 7<sup>me</sup> arrondissement forestier bernois pendant près d'un demi-siècle. Toujours très actif, il s'est signalé tout particulièrement par la création d'un domaine forestier domanial de plus de 1000 ha, cela dans des conditions très difficiles. Il s'est distingué, en outre, par l'établissement d'un réseau de chemins forestiers remarquablement conçu.

M. Robert Rietmann, ancien inspecteur forestier d'arrondissement à Altstätten (canton de St-Gall), qui venait de prendre sa retraite, n'aura pas joui longtemps d'un repos pourtant bien mérité. Décédé le 9 septembre 1927 à St-Gall, il avait été pendant 47 ans à la tête de l'arrondissement forestier du Rheintal. Homme au caractère rigide,

à l'écorce rude mais recouvrant un cœur d'or, il laisse le souvenir d'un fonctionnaire modèle.

Ayant atteint le bel âge de 88 ans, M. Anton Schwyter, ancien inspecteur forestier cantonal à Frauenfeld, a fermé pour toujours les yeux le 26 septembre 1927. Il a présidé aux destinées forestières du canton de Thurgovie, de 1871 à 1919. Il l'a fait dans des conditions difficiles, ainsi par exemple en l'absence d'une loi forestière cantonale pendant longtemps. Aussi faut-il admirer les résultats remarquables qu'il a su récolter, tout particulièrement en ce qui a trait à la gestion des forêts cantonales.

Le 13 octobre 1927 est mort, à Fribourg, à l'âge de 74 ans, notre sociétaire M. Arnold Kaeser. Entré dans notre société en 1919, lors de la réunion annuelle à Fribourg, le défunt était un ami sincère de la forêt, lequel a déploré souvent de n'avoir pas su chercher plus tôt à se rapprocher de nos sociétaires.

M. Victor Thom, inspecteur forestier, à Laufon, nous a été ravi le 25 décembre 1927, bien qu'âgé de 45 ans seulement et qu'il semblait très robuste. Homme d'initiative, très au courant de toutes les tendances nouvelles qui se font jour dans la sylviculture, il sut aussi faire profiter les propriétaires forestiers de son arrondissement d'une orientation commerciale peu commune.

Le 5 février 1928 est mort M. Arthur Sesseli, ingénieur cantonal à Soleure, lequel avait étudié pendant quelque temps à notre Ecole forestière. Chaud ami de notre société, il a toujours témoigné à celle-ci la plus grande sympathie et la plus réelle compréhension de ses buts.

Le dernier jour de février 1928 est décédé M. Arnold Müller, inspecteur forestier à Bienne, membre d'honneur de notre société, un de ceux dont celle-ci était la plus fière. A l'âge de 24 ans déjà il avait été appelé à la gérance des forêts étendues de la bourgeoisie de Bienne. D'emblée, il supprima la coupe rase ce qui, à l'époque, équivalait à une action d'éclat. Dès lors, il est resté toute sa vie durant un des chefs de l'école qui prend pour modèle le rajeunissement naturel de nos boisés. A côté de cela, commerçant accompli, il sait tirer un parti avantageux des produits des coupes; il est un maître indiscuté auprès duquel de nombreux stagiaires ont été compléter leurs connaissances en sylviculture. Le défunt ne fut pas seulement un initiateur incomparable, il sut être un conseiller et le plus fidèle des amis. Aussi sa nomination, en 1923, comme membre d'honneur de la Société forestière suisse était-elle la juste récompense de tant de mérites dans les domaines les plus divers de l'art forestier et aussi de sa collaboration comme membre du comité permanent, de 1909 à 1917.

Le 10 août est décédé un de nos plus anciens sociétaires, à l'âge de 86 ans, M. Jules Schnyder, ancien inspecteur forestier d'arron-

dissement, à Neuveville. Au début de sa carrière, il géra le grand arrondissement forestier de Berne; c'est de là qu'il dirigea avec beaucoup d'habileté les vastes achats de terrains et les reboisements de la région du Gurnigel. Il a fait partie pendant quelque temps du Conseil national. Les 37 dernières années de sa carrière forestière ont été consacrées à la direction de l'arrondissement de Neuveville. C'est en cette qualité qu'il exécuta les reboisements si réussis du Grand Marais. (A suivre.)

# Réunion annuelle de la Société forestière suisse dans le Tessin, du 9 au 12 septembre 1928.

Il y avait belle lurette que notre Société n'avait plus tenu ses assises dans le Tessin. C'est en 1895 que nous avions eu la dernière fois ce plaisir. Les regrettés MM. Simen, conseiller d'Etat, et Merz, inspecteur forestier cantonal, fonctionnaient alors comme président et vice-président du comité local. L'un et l'autre ont dès lors quitté ce monde.

Si cette réunion de 1895 a laissé à ses participants un souvenir fort agréable — on a toujours un vif plaisir à traverser le Gothard et à fraterniser avec nos confédérés du Tessin — il en sera certainement de même pour celle de 1928. C'est qu'aussi autorités cantonales et communales, forestiers et simples particuliers, tous nous ont reçus à bras ouverts et se sont évertués à être agréables aux forestiers suisses accourus des quatre coins du pays. Ceux-ci étaient une centaine environ, venus par le Gothard et par le Centovalli. Le temps leur a été très propice.

Le rendez-vous général était à Bellinzone. Et c'est dans la belle salle du Palazzo civico, récemment restauré, que le dimanche 9 septembre, à 15 h., on se réunit pour une courte séance. Une telle séance préliminaire permet de liquider les affaires administratives et ainsi de réserver un temps suffisant à l'audition des conférences et communications prévues pour l'assemblée générale du deuxième jour. Ce mode de faire, pratiqué depuis quelques années, s'est avéré très judicieux.

Nous ne voulons pas anticiper ici sur le procès-verbal des délibérations des deux séances, qui paraîtra ici même sous peu. Bornonsnous à dire qu'elles furent présidées par M. Galli, conseiller d'Etat, président du comité local de réception, lequel, lors de la séance du lundi, prononça un long et rapide discours de bienvenue. Ce fut un beau plaidoyer relevant avec force l'importance de la forêt dans l'économie générale du canton du Tessin et les sérieuses difficultés que la configuration du pays offre à son traitement. Il sera publié prochainement dans le « Journal forestier ».

Nous ne voulons pas manquer de relever aussi le grand succès de la conférence de M. Petitmermet, inspecteur général des forêts, sur cette question d'une haute actualité en Suisse: « La restauration et l'aménagement des montagnes ». D'une belle conception, présenté clairement, dans une langue impeccable et dans le cadre des réalisations pratiques, ce travail remarquable fut longuement applaudi. Il va sans dire que notre journal ne manquera pas de procurer à ses lecteurs le plaisir de le savourer intégralement.

La séance du lundi matin a pris fin par l'audition d'une conférence, en allemand, de M. *Eiselin*, inspecteur forestier cantonal du Tessin, sur : « Le rôle et l'importance des essences de protection dans la forêt tessinoise ». Très fouillée, illustrée de nombreuses projections lumineuses, cette conférence fut aussi fort applaudie.

Pour en finir avec les questions administratives, disons encore que la prochaine réunion annuelle, selon décision unanime de l'assemblée générale, aura lieu dans le demi-canton de Bâle-Campagne. Puis, que 12 nouveaux membres ont été admis : voilà une sérieuse augmentation et une belle preuve de la vitalité de notre Société. Mais pourquoi celle-ci est-elle composée aujourd'hui presque exclusivement d'ingénieurs forestiers, tandis que les non-praticiens, les propriétaires de forêts ou encore les amis de la forêt y sont en si faible proportion ? On aimerait à les y voir en plus grand nombre pour faire connaître toujours mieux, au sein de nos autorités et parmi nos populations, l'importance des questions forestières.

Disons, enfin, que le comité permanent a proposé une fournée exceptionnellement nombreuse de nouveaux membres d'honneur. Les quatre proposés, dont M. le professeur Huffel, à Nancy, ont été admis sans discussion. Beaucoup des assistants n'ont pu s'empêcher de penser que l'inspecteur forestier Arnold — auquel on avait peu auparavant rendu les derniers honneurs, non loin de ses chères forêts de Winterthour qu'il a su rendre célèbres dans le monde entier — avait largement mérité pareille distinction. Il est vraiment regrettable que notre Société n'ait pas songé précédemment à la lui accorder : il en reste comme le souvenir d'une involontaire injustice!

Le banquet du lundi, servi magnifiquement à l'hôtel Métropole, fut, ainsi qu'il convient, accompagné de quelques discours. Ce fut un régal d'entendre M. Maggini, syndic de Bellinzone et ancien conseiller national, souhaiter la bienvenue, au nom de sa bonne ville, aux forestiers suisses. Plein d'une chaude cordialité, débité dans un italien harmonieux, que chacun comprit facilement, ce discours a le plus grand succès. Notre président, M. Graf, répond avec son à-propos habituel. Il salue spécialement M. le Dr Katayama, professeur à l'Ecole forestière de Fukuoka, au Japon, M. Clemente Rigassi, sous-inspecteur forestier, à Arvigo, en fonction depuis 56 ans, puis enfin M. Meyer-Rusca, de Winkeln près de Zurich, que ses 78 ans n'empêchent pas d'être des nôtres à cette réunion, un ami éprouvé des forêts et des forestiers.

M. Meyer-Rusca remercie, en italien, et porte son toast à la Société forestière suisse.

A l'issue du repas, les congressistes s'en vont, sous la conduite de membres de la Société pour la conservation des monuments historiques, visiter le « château de Schwyz », l'un des trois donjons qui fièrement dominent la ville de Bellinzone. Après quoi ils quittent l'hospitalière capitale du Tessin et mettent le cap sur Lugano, où ils arrivent lundi soir, vers 17½ h. Peu après, toute la société se réunit sur le quai du lac puis s'embarque sur un vapeur élégamment pavoisé de drapeaux suisses. Et ainsi commence, à la tombée de la nuit, une délicieuse randonnée nautique par Capolago, Gandria, qui s'achève à Caprino, face à Lugano. C'est dans ce lieu charmant, en plein air, que l'on prit le repas du soir.

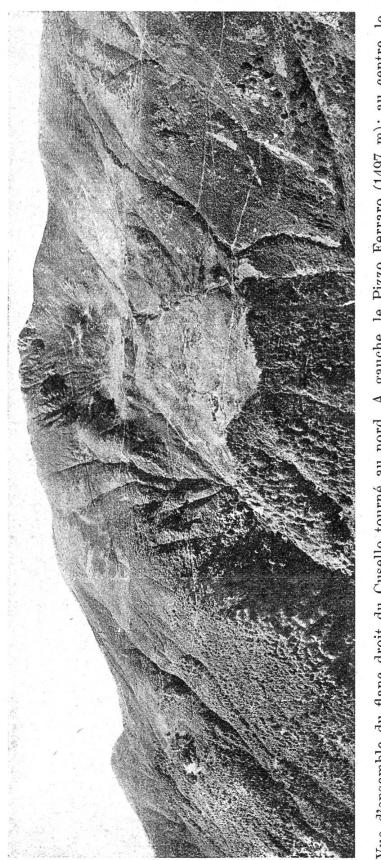
Le mardi 11 fut le jour de la grande excursion, toujours prévue dans nos réunions. Il s'agissait de monter au Cusello, dans le Malcantone, sur les pentes du Monte Tamaro (1962 m) et où Lugano a fait capter, en 1894, les eaux potables qui alimentent la ville. Dans le but de régulariser le régime de ces sources, elle a acheté la plupart des terrains de la région et fait exécuter, depuis 1914, de vastes reboisements (le bassin d'alimentation de ces sources, comprenant les alpes de Cusello, de Pozzo et Canigioli, a une étendue totale de 517 ha). Aujourd'hui, environ 20 % de l'étendue de ces trois montagnes sont garnis de plantations récentes ou de boisés anciens. Il pleut beaucoup dans cette région : la hauteur moyenne des précipitations s'élève à 2236 mm par an.

Une longue colonne d'autos s'ébranle, à 7 h. du matin, et transporte les congressistes à Arosio. De là, montée cum pedibus le long des pentes du Cusello. MM. Realli, conseiller communal de Lugano, et Bottani, directeur du service des eaux, honorent l'assistance de leur présence et renseignent sur les travaux faits.¹

Vers 13 h., suant et soufflant, on débouche à la maison forestière de Cusello (1348 m d'alt.), où la ville de Lugano, fort aimablement, offre une substantielle collation. M. Realli salue en son nom les forestiers suisses, pour lesquels M. le président Graf remercie.

Ceux qui avaient eu le courage de monter dans ces parages élevés eurent le privilège d'entendre M. Francesco Chiesa, une des gloires littéraires du Tessin et un des Suisses dont notre pays est le plus fier, adresser d'éloquentes paroles aux gardiens de la forêt. La série des discours se continue par M. Weber qui, dans un savoureux Schwyzer-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> MM. P. Bottani, 'directeur du service des eaux de Lugano, et M. Pometta, inspecteur forestier, ont publié sur les travaux exécutés au Cusello une brochure fort bien illustrée et documentée à souhait : «Il rimboschimento del bacino sorgentifero dell' acquedotto luganese», Lugano 1928. Cette belle publication a été distribuée à tous les participants de la réunion.



Vue d'ensemble du flanc droit du Cusello tourné au nord. A gauche, le Pizzo Ferraro (1497 m); au centre, le Gradiccioli (1940 m). (Photographie prise en 1924) (Cliché aimablement prêté par le Service des eaux de Lugano)

dütsch, remercie l'assemblée au nom des nouveaux membres honoraires, puis MM. Bottani, Pometta, Katayama — qui harangua en japonais — et Meyer-Rusca.

Après ce déluge oratoire, la rentrée se fait en bon ordre, au travers du Malcantone. Et, pour la plupart des congressistes, le moment du retour est arrivé.

Le mercredi avait été réservé en vue d'une dernière excursion au fameux San Salvatore qui domine Lugano. Quelques congressistes profitent encore de cette occasion pour prolonger leur séjour au milieu de nos aimables confédérés.

En somme, on peut le dire : ce fut une belle réunion, bien conçue et fort bien organisée. Aussi tous ceux qui eurent le privilège d'en être adressent-ils de chauds remerciements aux membres du comité d'organisation qui se sont vraiment distingués.

H. Badoux.

## Règlement pour la mise au concours d'un sujet.

- Sujet : « Par quelles mesures l'alimentation, en bois indigènes, de l'industrie suisse de la cellulose et du papier peut-elle être notablement augmentée ? »
- 1º On s'efforcera, dans les solutions proposées, de considérer en première ligne le côté pratique de la question.
- 2º Sont admis à prendre part au concours : tous les membres de la Société forestière suisse, sans exception, puis tous citoyens suisses domiciliés dans notre pays.
- 3º Il sera remis à tous ceux qui prendront part au concours une récapitulation de la « Hespa » (« centrale » pour l'acquisition des bois de râperie par les fabricants suisses de papier et cellulose), laquelle indiquera les fournitures en bois de râperie des quatre dernières années, séparément par année et par canton.

Tous autres renseignements seront communiqués directement, dans la mesure du possible, par la Hespa. Toute demande à ce sujet est à lui adresser directement.

4º Les solutions sont à livrer au président de la Société forestière suisse, au plus tard le 30 juin 1929 (date du sceau postal du lieu d'expédition).

Ces solutions porteront un moto. Une enveloppe pourvue du même moto contiendra l'adresse exacte de l'auteur.

- 5º Toutes les solutions primées deviendront propriété de la Société forestière suisse et de la Hespa, qui auront le droit d'en faire tel usage qui leur conviendra.
- 6º Pour l'examen des solutions présentées, il sera constitué un jury de cinq membres, présidé par le président de la Société forestière suisse; deux de ces membres seront choisis par cette dernière et les deux autres par la Hespa.

En cas d'empêchement d'un des membres du jury, la désignation du remplaçant aura lieu par la Hespa ou par le comité permanent de la S. F. S.

7º Le premier prix sera de 3000 fr. Une somme de 4000 fr. est mise à la disposition du jury pour primer les autres travaux.

Le jury sera autorisé à ne pas attribuer de premier prix s'il lui paraît qu'aucun des travaux présentés ne mérite cette distinction.

8° Le jury aura à fournir un rapport motivé de sa décision, en double, à la Hespa et au comité permanent de la S. F. S. Ce dernier le soumettra à l'assemblée générale de 1929 de la S. F. S.

9º Les participants à ce concours se soumettent par ce fait aux conditions qui précèdent et à la décision du jury.

St-Gall et Thoune, 24 septembre 1928.

Pour la Société forestière suisse, Le président : F. Graf. Le secrétaire : W. Ammon.

## CHRONIQUE.

### Cantons.

Thurgovie. Le 12 septembre est mort, à Kurzdorf près de Frauenfeld, à l'âge de 79 ans, M. Kaspar Kim, ancien chef de voie aux C. F. F. C'était un des plus anciens et aussi des plus fidèles membres de la Société forestière suisse, lequel a toujours montré un vif intérêt pour les choses de la forêt. Il ne manquait à aucune des réunions annuelles de notre Société. Peu avant sa mort, déjà cloué au lit dont il ne devait plus se relever, il avait adressé ses bonnes salutations à notre assemblée générale de Bellinzone. Touchant exemple de fidélité à une bonne cause! Nous lui garderons un fidèle souvenir. Th. W.

Vaud. Bulletin de l'Association forestière vaudoise. Cette importante association des producteurs de la matière ligneuse, qui a déjà si activement contribué à améliorer les conditions de la vente des bois dans ce canton, vient de se signaler par une nouvelle innovation heureuse. Son dévoué directeur, M. Gonet, vient de lancer le premier numéro d'un « Bulletin », destiné à remplacer les circulaires, adressées précédemment aux sociétaires, et à servir de trait d'union entre le secrétariat et ces derniers. Suivant les besoins, ce « Bulletin » paraîtra une ou deux fois par mois pendant les périodes de vente, tous les deux mois durant la saison morte.

Ce premier fascicule contient le résumé de quelques ventes de bois récentes. C'est, par exemple, celle de Nyon, du 10 septembre, où l'on a constaté une hausse moyenne de 6 fr. par m³, comparée aux prix de l'année dernière. Cette hausse s'explique en partie par les perspectives de nouvelles augmentations du prix des sciages, provoquées par